



Mention B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rései
au
Monit
belg



19111766

Déposé / Reçu la

07 AOÛT 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0546 802 163

Nom

(en entier) : **LOGEMENT DURABLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Boulevard Sylvain Dupuis 215, 1070 Anderlecht****Objet de l'acte : Changement de l'adresse du siège social et cession de parts**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société

LOGEMENT DURABLE SPRL BE 0546.802.163

Boulevard Sylvain Dupuis 215

1070 Anderlecht

L'année 2019, le 5 juin.

La séance est ouverte à 9h00 sous la présidence du gérant de la SPRL susnommée, Madame Lungan Gabriela, qui a établi les points de l'ordre du jour :

- Changement de siège social
- Cession des parts sociales de monsieur Turoti Gheorghe

Sont présents :

• Madame Lungan Gabriela, domicilié avenue A.J. Slegers, 135 à 1200 à Woluwe-Saint-Lambert, NN : 06.08.19-530.30.

• Monsieur Lungan Sorin, domicilié avenue A.J. Slegers, 135 à 1200 à Woluwe-Saint-Lambert, NN : 64.04.25.649.70.

• Monsieur Turoti, domicilié rue Commandant Ponthier, 97 à 1040 à Etterbeek, NN : 81.03.30-573.55.

Les associés ont décidé :

• de changer le siège social à l'adresse suivante : Avenue Antoine-Joseph Slegers 135 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert à partir du 1 août 2019.

• Que monsieur Turoti Gheorghe cède 3 parts sociales à monsieur Lungan Sorin, qui accepte.

Suite à ces changements, la distribution des parts est la suivante :

• Madame Lungan Gabriela : 75 parts sociales.

• Monsieur Lungan Sorin : 25 parts sociales.

La séance est clôturée à 10h00.

Gérant,

Lungan Gabriela

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 26/08/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).